



Possibles modes d'intervention sur les espaces soumis aux risques littoraux

Cultures marines

Les spécificités

- Nécessite une proximité avec la mer et, fréquemment, des ouvrages d'accès à l'estran et/ou à la mer
- Emploi de zones en mer ou sur l'estran (essentiellement production et expérimentations) et de zones terrestres (production, purification, logistique voire commercialisation)
- Des usages logistiques qui impliquent un foncier largement dimensionné dans le contexte du ZAN ; les études de stratégie foncière peuvent toutefois intégrer le réemploi de certains ensembles parcellaires, après transfert de l'habitat ou d'activités peu polluantes les ayant occupés, à un usage de zone d'activité conchylicole moyennant une mise à niveau des VRD et équipements techniques nécessaires

Les étapes possibles de l'intervention

- Étude de stratégie foncière pour déterminer les besoins fonciers, les critères de localisation, identifier du foncier disponible correspondant aux critères, définition d'un modèle économique pour les opérations de relocalisation
- Approche des questions pour les installations terrestres dans une logique semblable à celle des expérimentations « activités » - Se référer à cette fiche
- Approche différenciée pour les zones marines et de l'estran : besoins d'études ou de mesures de différents paramètres utiles à la production (microbiologie, turbidité, envasement, ressources trophiques disponibles, etc.)
- Analyse des besoins en équipements et ouvrages, généralement publics, notamment pour les accès à l'estran et à la mer, ainsi qu'en VRD pour les liaisons entre l'estran et les zones d'activités ; analyse financière et budgétaire globale à réaliser
- Traitement des évolutions spatiales envisagées en mer et sur l'estran dans le cadre du « schéma départemental des structures » et du « cadastre conchylicole », en veillant à la minimisation des effets et impacts sur la qualité du milieu marin (critères DCSMM)

Acteurs mobilisables

- Comité régional de la conchyliculture
- DDTM et DIRM

- Collectivités territoriales

Financements mobilisables

- État et/ou Région FEAMP
- État (DETR ou DSIL sur critères, P205 pour soutien aux filières économiques) ?
- Collectivités territoriales

Projets inspirants

- Recomposition du GIE d'Agon Coutainville (PPA de Coutances Mer et Bocage)